

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP304 Stratégies de communication numérique			
Code	ECRP3B04RP304	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nathalie ELIAS (nathalie.elias@helha.be) Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour vocation de permettre aux étudiants de se familiariser avec les aspects techniques, sociétaux et théoriques de la communication des entreprises et des organisations sur internet et sur le web social. Elle vise à former des professionnels en communication capables d'animer et de fédérer pour une organisation ou une marque les échanges qu'elles entretiennent avec leurs publics sur internet et les réseaux sociaux numériques. Les étudiants seront formés aussi bien aux enjeux de la communication médiatique et organisationnelle qu'aux outils et techniques de communication qui leur permettront d'intervenir en ligne dans le cadre des politiques et stratégies de communication de l'organisation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.4 Développer une approche responsable, réflexive et critique des pratiques professionnelles, anticiper les évolutions
- 1.5 Développer et entretenir des relations de confiance avec les publics internes et externes dans le respect du protocole et du savoir-vivre professionnel
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**

- 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
- 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
- 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs
- 2.5 Négocier, argumenter, persuader

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**

- 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de "veille de l'actualité"
- 3.5 Utiliser et optimiser les techniques et outils de communication ; en suivre les évolutions

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission dans une démarche systémique**

- 4.1 Assurer la cohérence de l' "image d'entreprise"

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

5.1 Se créer un réseau de relations

5.2 Mettre en place des stratégies de communication et d'information en adéquation avec les objectifs poursuivis

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de réussir ses activités professionnelles et d'agirefficacement dans la société d'aujourd'hui de façon à s'épanouir dans la profession des Relations Publiques, et ce,notamment à travers l'utilisation professionnelle des réseaux sociaux dans le cadre d'une stratégie decommunication digitale

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B04RP304A Séminaire sur les stratégies des médias sociaux et communauté du Web 12 h / 1 C

ECRP3B04RP304B Stratégies socio-numériques 12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECRP3B04RP304A Séminaire sur les stratégies des médias sociaux et communauté du Web 10

ECRP3B04RP304B Stratégies socio-numériques 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Séminaire sur les stratégies des médias sociaux et communauté du Web			
Code	20_ECRP3B04RP304A	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ELIAS (nathalie.elias@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Relations publiques 2.0 - Applications pratiques

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu que l'étudiant (par groupe) soit capable de :

- analyser sous un angle communicationnel une problématique 2.0 liée au métier de RP,
- proposer des recommandations stratégiques adaptées à la problématique,
- proposer des outils de communication numériques répondant au mieux aux besoins de l'organisation,- ...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'ensemble des concepts-clés 2.0 étudiés, travaillés et évalués tout au long de la formation de RP

Démarches d'apprentissage

L'ensemble de la formation : cours, stage, séminaires,.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants peuvent demander de l'aide aux personnes ressources, utiliser tous les moyens à disposition pour répondre au mieux à leur problématique.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Les supports écrits et/ou numériques et/ou oraux de l'ensemble des unités d'enseignement

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travaux écrits et/ou présentations orales. La présence au cours est obligatoire : travaux de groupe. Un étudiant absent lors d'une séance sans motif valable se verra attribuer la note de 0 pour cette séance.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stratégies socio-numériques			
Code	20_ECRP3B04RP304B	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le développement de l'internet et des outils numériques a conduit les entreprises (de presse mais pas seulement) à réfléchir quant aux modalités d'une adaptation à ces technologies. Cette activité d'apprentissage aborde et initie à la

multiplication de supports d'information diversifiés et l'accroissement des outils numériques. Elle a pour but d'appréhender de mener une réflexion des enjeux socio-économiques et les stratégies des entreprises et les habitudes de consommation des usagers des médias.

La mise en ligne facilitée et aisée et le rapport au temps (quasi en temps réel et/ou en simultané) ne permet pas toujours d'anticiper les effets. Sans parler de la pérennité des envois, souvent difficile à annuler.

La duplication des messages posent problèmement peuvent se révéler un atout stratégique.

La surinformation pose plus de questions critiques qu'auparavant voire que le manque d'information. Les notions de genre et de stéréotypes évoluent mais reste au coeur de la bonne pratique quant à l'utilisation des réseaux sociaux et plus largement des TIC.

La publicisation (terme employé par le Conseil supérieur de l'Education aux Médias) des communications privées et la traçabilité des données personnelles favorisent de nouvelles formes de surveillance (sociales, commerciales, étatiques...)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Réseaux sociaux: lire, écrire, naviguer et organiser
- Comprendre les stratégies adaptatives des acteurs de la communication (entreprises, médias, politiques...) dans ce nouvel espace qu'est société de l'information et de réseaux via les flux dont l'internet est le révélateur et les enjeux sociétaux caractérisés par l'évolution des modes de vie des usagers.
- Mener sur une réflexion des enjeux socio-économiques et les stratégies des entreprises et les habitudes de consommation des usagers des médias.
- Apprendre concrètement à produire des messages, écrits, visuels, audio et audio-visuels selon différents réseaux sociaux.
- Apprendre à choisir le ou les meilleurs réseaux sociaux en fonction de la stratégie (temporelle, économique, médiatique) adéquate selon le message, la cible et l'objectif à atteindre.

- Elaborer une veille informative efficace
- Mener une réflexion éthique, déontologique et citoyenne quant à l'utilisation des réseaux sociaux.
- Construire, développer et protéger son E-réputation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Bref historique du Web
- Les réseaux sociaux en chiffres
- Ecrire pour les réseaux sociaux: similitudes, différences avec les autres formes d'écritures.
- Technique d'écriture pour les réseaux sociaux.
- Politique d'utilisation des données de Google, de Twitter et de Facebook
- Protéger ses réseaux sociaux: Identité numérique et E-réputation (Web 2.0)

Démarches d'apprentissage

- Recherche de messages existants sur les réseaux sociaux
- Analyse de ces messages
- Production de messages au départ de situations concrètes
- Transversalité avec d'autres cours du même Bloc
- Technique d'écriture adaptée aux réseaux sociaux: application
- Reflexion critique quant à l'utilisation des réseaux sociaux

Dispositifs d'aide à la réussite

- Questions/réponses lors des séances de cours et via mails et réseaux sociaux.
- Propositions d'exercices complémentaires
- Classes inversées

Ouvrages de référence

- L'éducation aux Médias en 10 questions, publication du CSEM (Conseil Supérieur de l'Education aux Médias)
- Les Compétences en éducation aux Médias
- KAWASAKI G, FITZPATRICK P, L'art des médias sociaux, éd. Diateino, 2015
- Formation à la bonne utilisation des réseaux sociaux, dispensée par la CSC
- Pratique de la Communication, éd. Nathan, Paris, 1998
- Savoir communiquer à l'ère des nouveaux médias, J.-M. LEFEVRE éd. Dunod, 2e édition, Paris, 1998
- Pluralisme de l'information et media diversity, sous la direction de Franck Rebillard et Marlène Loicq, éd. De Boeck, Culture et Communication, Bruxelles, 2013
- Une Presse sans Gutenberg, J.-F FOGEL, B. PATINO, éd. du Seuil, Points, Paris, 2007

Supports

- Internet (réseaux sociaux on line)
- Photocopies
- Livres
- Power Point
- Intervenants extérieurs

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluation continue (production en classe et en ligne)
- Examen oral

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).